

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Volume 7, numéro 1 — mars 1973

COMITÉ DE RÉDACTION :

Roland Auger Louis Bélanger Jacques Lafontaine Yvon-André Lacroix

SOMMAIRE

1 — Fonds Oziacs Leduc

2 - Diffusion du film « Chut »

3 - Projet d'entrepôt commun

Bibliographie d'articles sur la B. N. Q.

5 — Premier couple hiératique

Yvon-André Lacrojx

Louis Bélanger

Blanche Faucher

Lise Côté

Louis Bélanger

Le fonds Ozias Leduc

1. Biographie d'Ozias Leduc

Ozias Leduc est né le 8 octobre 1864, à Saint-Hilaire, à quelques vingt-six milles au sud-est de Montréal. Comme paysage, le mont Saint-Hilaire, des pommier par milliers, le Richelieu et la plaine du Saint-Laurent. Autodidacte, il peint dès 1880 dans un atelier qu'il a lui-même construit et auquel il donne le nom de « Correlieu ».

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 1503 Il peint des natures mortes, des portraits, des paysages. Il illustre quelques livres. Il décore cependant surtout des églises. Il débute donc avec Luigi Cappello, peintre italien spécialisé dans ce genre. Il continue avec Adolphe Rho. Puis, se lance à son propre compte. Ainsi, près d'une trentaine d'églises au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Nouvelle-Angleterre seront transformées par son art.

(1) Le département des manuscrits étant officiellement aboli depuis le 1er janvier 1973, ces documents se trouveront désormais aux Archives nationales du Québec. En 1892, il participe à l'exposition annuelle de la Art Association de Montréal et gagné le prix de la meilleure œuvre exécutée par un artiste de moins de trente ans. En 1897, il se rend à Paris et à Londres où il travaille en atelier, visite monuments, musées et églises et s'intéresse à l'impressionnisme. En art religieux, il puise son inspiration dans le symbolisme de J.K. Hugamans et Emile Mâle (2).

(2) Chauvin, Jean. Ateliers. Études sur vingt-deux peintres et sculpteurs canadiens. Illustrées de reproductions d'oeuvres (Montréal. Les Éditions du Mercure, 1928). p. 122



Église de Shawinigan-Sud

La première exposition importante des œuvres de Leduc (3) a lieu en 1916 à la Bibliothèque Saint-Sulpice, peu de temps après l'inauguration de celie-ci (4). Le 27 mai 1938, l'Université de Montréal lui décerne un doctorat honorifique. L'influence du peintre est marquante sur Paul-Émile Borduas qui deviendra par la suite l'instigateur du renouveau de la peinture québécoise durant les années 40. Ozias Leduc est décédé en 1955, à l'âge de 91 ans, toujours actif et en train de terminer la décoration de l'église de Shawinigan-Sud (autrefois Almaville-en-bas).

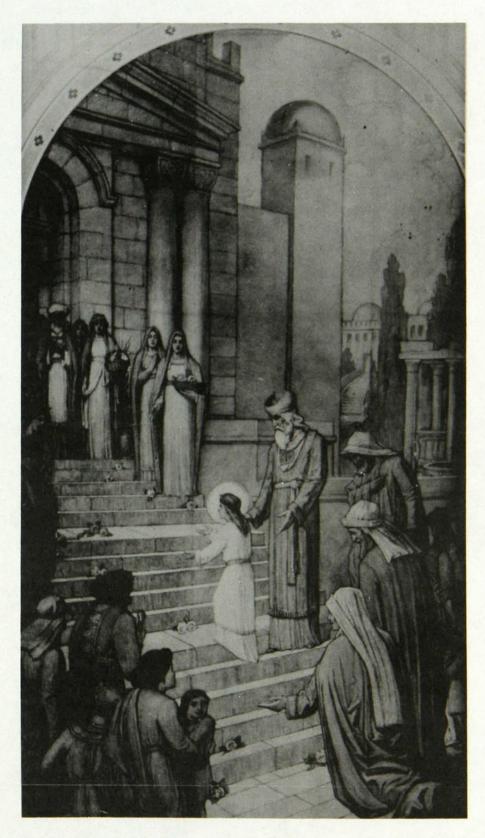
2. Un pont entre le passé, le présent et l'avenir.

Le temps coule imperceptiblement et les générations qui montent oublieront lentement le contexte matériel et spirituel dans lequel les œuvres de ce peintre sont nées. Or, il est extraordinaire de constater que non seulement les œuvres de Leduc restent (la plupart dans des collections privées) mais aussi tous les témoins manuscrits de ses activités: notes de lecture, correspondance, factures, carnets de chèques, quelques poèmes qu'il a composés, etc.

À la mort d'Ozias Leduc, ses manuscrits sont passés entre les mains de Mlle Gabrielle Messier qui a collaboré pendant plusieurs années aux travaux du peintre .Par un contrat signé en mars 1972, celle-ci a donné tous ces manuscrits, soit 13 pieds et 4 pouces linéaires (ou 9 caisses), à la Bibliothèque nationale du Québec. Ces documents portent sur près d'un siècle, soit de 1877 à 1966. Les originaux ne sont accessibles qu'à trois personnes nommées dans le contrat ou à toute autre personne ayant reçu une autorisation écrite de Mlle Messier. La co-

⁽³⁾ Cette exposition fut organisée par le jeune abbé Olivier Maurault.

⁽⁴⁾ Devenue la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1968.



Église de Shawinigan-Sud

pie positive du microfilm des documents sera prête vers le début d'avril 1973 et sera disponible à tous les chercheurs.

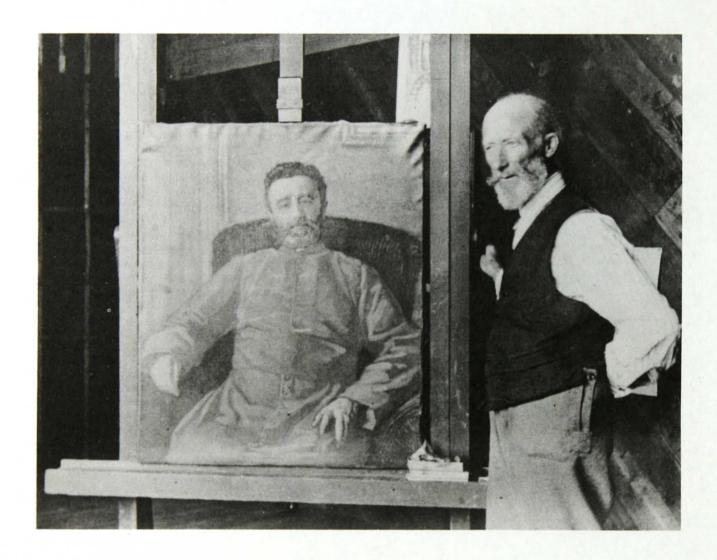
Ainsi, la conservation de ce fonds permettra à tous les chercheurs éventuels de reconstituer ce contexte matériel et spirituel et de le comprendre sous un angle nouveau et régénérateur. Un chercheur pourra étudier le coût de la main-d'œuvre dans une telle entreprise au début du vingtième siècle. Un autre tentera de cerner l'influence de l'idéologie dominante de la société québécoise de cette époque sur l'art pictural. Un troisième y trouvera une source d'inspiration pour une nouvelle forme d'expression picturale. Un quatrième se penchera même sur ce fonds pour analyser la manière d'adresser les enveloppes (presque toutes les lettres sont accompagnées des enveloppes dûment adressées et des timbres oblitérés).

Les chercheurs sauront gré à Mlle Messier d'avoir aidé à la sauvegarde d'une partie importante du patrimoine culturel québécois. Un pont de plus entre le passé, le présent et l'avenir grâce à ce don généreux.

3. Inventaire des documents

Le fonds Ozias Leduc a été classé par le personnel du département des manuscrits avec la collaboration de monsieur Laurier Lacroix (5) qui a aidé à l'identification de plusieurs pièces. Un inventaire détaillé a été dactylographié et peut être consulté. Au début de chaque chemise, l'on retrouve également la description du contenu de celle-ci.

⁽⁵⁾ Monsieur Laurier Lacroix prépare actuellement une thèse de maîtrise en histoire de l'art à l'Université de Montréal. Le sujet de sa thèse porte sur la décoration de la chapelle de l'évêché de Sherbrooke (1923-1934) par Ozias Leduc.



Le peintre et une toile du curé Vincent

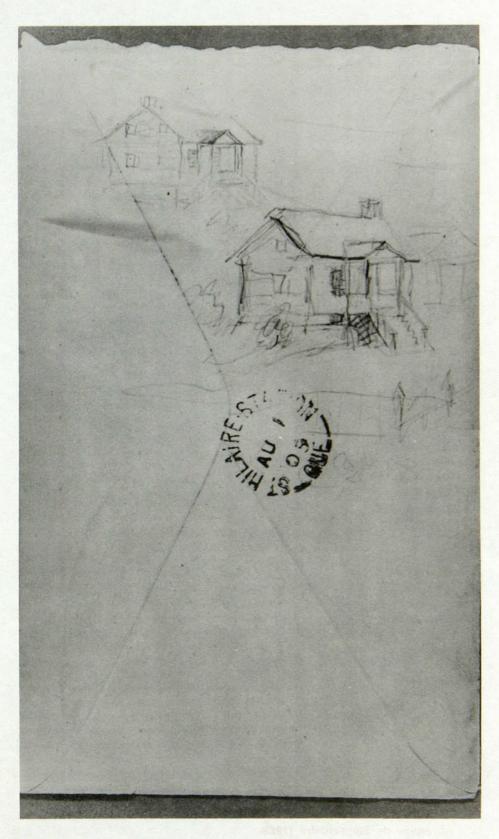
Voici les grandes lignes de cet inventaire :

- Papiers personnels (boîte 1, chemise 3)
- II Tableaux (boîte 1, chemises 4 8)
 - notes diverses et photographies de 113 tableaux, etc....
- III Travaux de décoration dans les églises: 1902-1955 (boîte 1, chemises 9 - 34)
 - contrats, factures, dépenses, recettes, croquis, notes de lecture, pochoirs, photographies concernant les églises décorées dont

voici quelques noms:

- cathédrale Saint-Ninian, à Antigonish, Nouvelle-Écosse (1902)
- église Sainte-Marie de Manchester, au New Hamphire (1906)
- cathédrale de Saint-Hyacinthe (1910-1911)
- église du Saint-Enfant-Jésus,
 à Montréal (1917-1919)
- divers travaux à l'évêché de Sherbrooke
- église de Saint-Hilaire (1928-1929)

- restauration partielle et divers travaux à l'église Notre-Dame de Montréal
- église des Saint-Anges-Gardiens de Lachine (1930-1931)
- église d'Almaville · e n B a s (1942-1956)
- IV Divers travaux (boîte 2, chemises 1 - 6)
 - armoiries, ex-libris, projet
 d'un drapeau canadien, etc...
 - Diverses notes et écrits d'O. Leduc (boîte 2, chemises 7-17)
 - agenda (1947-1954)
 - notes diverses



Esquisse sur enveloppe 1905

- 18 poèmes
- textes de conférences
- divers documents concernant ses activités à la municipalité de Saint-Hilaire, etc.....
- divers papiers d'affaires.
- VI Imprimés divers: Laurentiana (boîte 2, chemises 18-20)
- VII Liste des visiteurs à « Correlieu » (1890-1955) (Boîte 2, chemise 21)
- VIII Correspondance adressé à Ozias Leduc (1882-1955)

Boîte 3: 1882-1916 Boîte 4: 1917-1926 Boîte 5: 1927-1943 Boîte 6: 1944-1955

 correspondance (brouillons de lettres) d'Ozias Leduc (1894-1955) (boîte 7)

(Presque toutes les lettres sont datées, signées et/ou identifiées. Elles sont classées dans l'ordre chronologique)

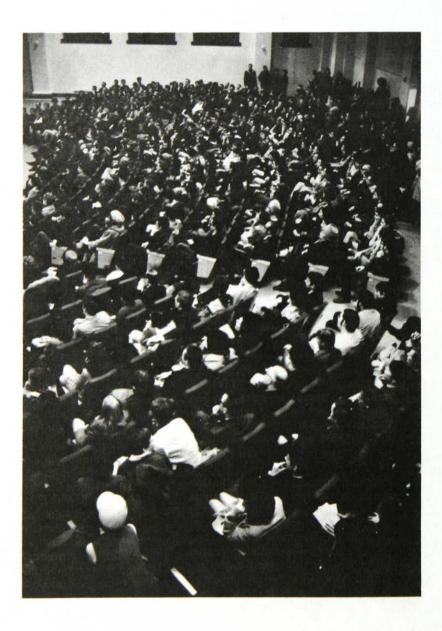
- IX Photographies et pochoirs (boîte 8)
 - environ 60 photographies, quelques négatifs sur plaque de verre et des pochoirs.
- X Divers imprimés sur l'art pictural (boîte 9)
 - 97 numéros de la revue Masters in Art. A Series of Illustrated Monographs. Boston, Bates & Guild Company Limited. Vol 1, January, 1900 -Vol 10, February, 1909.
 - etc...

4. Conclusion

Dans cette aventure où il m'a été permis d'entrer dans l'intimité d'un homme, j'ai découvert quelqu'un de profondément humain, juste, simple, modeste, réservé, peut-être même un peu austère mais certainement très aimé, estimé et respecté des gens de son village, de ses employés et de tous ceux qui ont négocié avec lui. Sa correspondance l'atteste. Celle-ci et surtout la liste des visiteurs de son atelier indiquent qu'il était connu et recherché aussi bien comme artiste, poète que comme commissaire d'écoles et conseiller de la petite municipalité de Saint-Hilaire.

Yvon-André Lacroix

La diffusion du film "CHUT..."



Le film « Chut . . . » produit par l'Office du film du Québec, afin de mieux faire connaître la Bibliothèque nationale du Québec, connaît une diffusion régulière tant au Québec qu'à l'étranger. Le documentaire, qui saisit sur le vif l'activité se déroulant au sein de notre institution située sur l'axe intellectuel de la population montréalaise et fréquentée par un nombre de plus en plus grand de lecteurs et chercheurs, a été expédié, selon monsieur Valier Savoie du Service des Relations culturelles, aux endroits suivants :

- trois copies sont en France:
 Paris, Bordeaux, Marseille, dans les cinémathèques de l'Ambassade et des consulats canadiens.
- trois copies ont été envoyées à New-York. Celles-ci ne sont toutefois pas disponibles gratuitement; un prix minime de location a été fixé.
- deux copies sont conservées dans la cinémathèque de l'Office du film du Québec qui a enregistré neuf sorties au cours de la dernière année.
- 4) de plus, le film a été projeté aux cours des activités suivantes :
 - a) Festival de Baie Saint-Paul 8 iours
 - b) Expo-Québec 10 jours
 - c) Spectacle Multi-Media au Grand Théâtre de Québec - 2 jours
- 5) Également une courte version de cette production a été tournée pour les Scopitones du Ministère des Affaires culturelles. Ces appareils destinés à informer, par l'image, un plus vaste public se trouvent actuellement à Place Laurier (Ste-Foy), Sherbrooke, Alma et Chicoutimi.
- 6) Enfin, un CEGEP offrant l'option bibliotechnique a fait l'acquisition d'une copie.

Il est à rappeler à toute maison d'enseignement formant des bibliotechniciens ou des bibliothécaires que l'emprunt ou l'achat de ce documentaire peut s'effectuer en s'adressant au Service commercial de l'Office du film du Québec.

Louis Bélanger

Projet d'Entrepôt commun*

N.D.L.R.: Suite à une résolution du Comité des bibliothèques réuni à Hamilton, le 20 septembre 1971, un rapport a été rédigé en vue de la création d'un Bureau central de dons et d'échanges et d'un Entrepôt commun de livres pour les bibliothèques universitaires du Québec. Le présent résumé du rapport a été préparé à l'intention des lecteurs du Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec par mademoiselle Blanche Faucher, chargée de l'étude du projet.

Depuis sa création, il y a cinq ans, la Bibliothèque nationale du Québec a mis l'accent sur les réalisations qu'elle considérait prioritaires afin de mieux desservir la population.

Faute de locaux et de personnel adéquats, il lui a été impossible, jusqu'ici d'organiser un bureau central d'échanges, l'une des tâches qui lui avaient été assignées par la Loi de la Bibliothèque nationale du Québec.

À la suite des pressions de la part de plusieurs organismes :

- en 1970 Le Conseil de la Section des bibliothèques de recherches et des bibliothèques spécialisées de l'ACBLF s'inquiétait des décisions prises par la Bibliothèque nationale concernant le bureau de dons et d'échanges de documents.
- en 1971 Une résolution adoptée par les membres réunis en Assemblée générale à La Malbaie et soumise au Ministre des Affaires culturelles définit assez bien le rôle d'un tel bureau et l'urgence de sa création.
- entre-temps, le Conservateur en chef était appelé à siéger au Comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, puis la Bibliothèque nationale du Québec s'incorporait au réseau de livraison des prêts entre bibliothèques universitaires du Québec (PEBUQ).*

- en septembre 1971 lors d'une réunion du Comité de coordination des bibliothèques universitaires du Québec, on demanda à la Bibliothèque nationale du Québec d'étudier la mise sur pied non seulement d'un Bureau central de dons et d'échanges, mais également d'un entrepôt commun pour les bibliothèques universitaires du Québec.
- Monsieur le conservateur en chef proposa donc d'entreprendre immédiatement une étude afin de prévoir les crédits nécessaires à la mise en marche du projet.
- Le ministère des Affaires culturelles autorisa l'enquête afin d'évaluer, de la façon la plus précise possible, toutes les implications d'un projet de Bureau de dons et d'échanges et d'entrepôt commun à la Bibliothèque nationale du Québec.
- un questionnaire a été préparé et adressé à 24 directeurs de bibliothèques de 7 universités et un contact personnel avec les bibliothécaires a permis de connaître la réaction des bibliothèques universitaires, leur désir de collaboration au projet et leurs besoins.

Malheureusement, plus des 2/3 des bibliothécaires n'ont pu fournir les chiffres qui auraient permis d'établir des prévisions plus précises concernant l'effectif et la superficie nécessaires à la mise sur pied de ce service. Cela signifie donc que nous avons traduit, le plus fidèlement possible, les observations et suggestions recueillies au cours de l'enquête, en plus des réponses aux questionnaires et des quelques données statistiques.

Les raisons qui expliquent la présente situation des bibliothèques universitaires sont : les réorganisations, les inventaires et catalogues incomplets ou inexistants, les personnel, budget et locaux inadéquats.

Après un examen sérieux, nous avons analysé les problèmes et les implications de la création de ces services pour la Bibliothèque nationale du Québec, les bibliothèques universitaires et les chercheurs.

Bien entendu, c'est la question des locaux de la Bibliothèque nationale du Québec qui a retenu davantage notre attention. L'on sait que les rapports des études entreprises à tous les niveaux de bibliothèques s'empilent. Celles des bibliothèques gouvernementales du Québec et des bibliothèques des hôpitaux d'enseignement affiliés à l'Université Laval, pour ne signaler que deux des plus récentes, insistent sur le fait qu'une centralisation, qu'une coordination s'impose, ainsi que la création d'entrepôts communs. Les bibliothèques de CEGEP, les bibliothèques spécialisées et combien d'autres ont des séries de duplicata et des collections de volumes qui ne répondent plus aux objectifs de leurs lecteurs. Mettre les volumes en boîtes, les empiler, les détruire ne constitue pas une solution valable. Le bibliothécaire sait très bien qu'à maints endroits ces volumes peuvent combler des lacunes et compléter des collections.

Seule, la construction d'un immeube apporterait la solution. Les services de la Bibliothèque nationale du Ouébec, étant déjà dispersés dans 4 édifices, seraient regroupés et complétés. Tout a été dit en détail, preuves et chiffres à l'appui, par l'administration de la Bibliothèque nationale du Ouébec, dans la présentation du projet de construction au Ministre des Affaires culturelles.

Recommandations

Les résultats de cette enquête ont motivé les recommandations suivantes :

- Que la Bibliothèque nationale du Québec, qui a reçu comme mission, selon la loi même, d'acquérir et de conserver les documents publiés au Québec ou concernant le Québec, d'encourager la recherche bibliographique et de favoriser la diffusion de la culture, puisse être assurée, par le Ministère des Affaires culturelles, de pouvoir répondre aux objectifs qui lui ont été fixés par l'article 5;
- Que la Bibliothèque nationale du Québec, qui est consciente qu'une mise en commun des ressources des bibliothèques du Québec s'im-

Prêt entre bibliothèques universitaires du Québec.

pose, favorise l'accessibilité des collections des bibliothèques du Québec à un plus grand nombre de lecteurs;

- Que « l'organisation d'un bureau central d'échanges de documents à l'intention des bibliothèques du Québec », tel que décrit à l'article 5g, fasse partie d'un plan de développement de ses services;
- 4. Que la Bibliothèque nationale du Québec, qui ne peut ignorer plus longtemps les pressions qui lui parviennent de divers groupes, puisse mettre en place les mécanismes qui lui permettront d'organiser, dans un avenir immédiat, un Bureau de dons et d'échanges et un entrepôt commun pour les bibliothèques universitaires;
- 5. Que la Bibliothèque nationale du Québec, qui dispose des compétences et de l'équipement nécessaires, ce qui apporte une garantie de l'efficacité de ces moyens de télécommunications (centre bibliographique, photocopies, microphotographie, traitement des documents rares et anciens, PEBUQ, télex) devienne l'intermédiaire des bibliothèques du Québec qui désirent donner, échanger des documents ou les confier à l'entrepôt de volumes rarement consultés;
- 6. Que le premier groupe de bibliothèques participantes soit celui des bibliothèques universitaires, qui sont au service des étudiants et du personnel enseignant des universités et autres; ce qui leur permettra:
 - a) de se départir des collections de volumes qui sont rarement consultés et de duplicata qui encombrent les rayons, mais dont les bibliothécaires hésitent à se départir afin de ne pas priver un lecteur éventuel d'une source de renseignements exigée;
 - b) de compléter des collections de périodiques ou de publications gouvernementales;
 - c) d'acquérir, sans frais, des volumes ou des documents dans

- des disciplines nouvelles, qui sont des surplus pour certaines bibliothèques, mais d'une grande nécessité ou utilité pour d'autres;
- d) d'avoir accès aux documents emmagasinés dans l'entrepôt commun par : prêt entre bibliothèques téléphone télex PEBUQ photocopies microphotographie consultation sur place
- 7. Que, grâce à l'économie réalisée :
 - a) économie de l'effectif :

par la diminution des dépenses causées par la répétition des mêmes opérations à des endroits différents: contacts avec les bibliothèques, innombrables téléphones et communications écrites, manipulation de caisses, emballage, déballage, réemballage, vérification de multiples listes de doubles, vérification répétée des catalogues pour les mêmes publications.

L'économie de temps se traduit par l'économie de l'effectif :

- b) économie d'espace :
 - par l'élagage de collections de documents rarement consultés ou de duplicata dont les mêmes titres se retrouvent sur les rayons de plusieurs bibliothèques. Si on retrouve, par exemple, une collection d'une centaine de volumes d'une revue scientifique dans plusieurs bibliothèques, ou 2 ou 3 années ici et là, il y aurait avantage à ce qu'il en ait une collection complète dans une seule bibliothèque. Les projets de microfilmage des revues dans les universités et l'augmentation des acquisitions et des abonnements aux périodiques vont obliger les bibliothèques à éliminer les formats originaux, ce qui aura un impact sérieux à prévoir, même dans la construc-

tion des bibliothèques universitaires;

- c) économie du budget :
 - par la possibilité de compléter des collections de revues, d'annuaires, de publications gouvernementales;

Dans le cas des nouvelles bibliothèques, qui doivent prévoir un budget de rattrapage, cela se traduira là aussi par des coûts d'acquisition moindres.

l'on renforcisse les crédits, à la Bibliothèque nationale du Québec, car il est plus que temps de doter la population du Québec d'une bibliothèque à laquelle elle a droit et qui offre un ensemble de services accessibles à tous les chercheurs;

- Que l'on accorde sans délai à la Bibliothèque nationale du Québec, des locaux adéquats, par la construction d'un immeuble qui grouperait ses services et répondrait aux besoins de la population du Québec;
- Que la mise sur pied d'un service de dons et d'échanges à brève échéance contribue :
 - a) à redistribuer et compléter des collections dans les bibliothèques du Québec;
 - b) à réduire la dispersion des laurentiana, des éditions épuisées, des séries incomplètes;
 - c) à alimenter un outil de travail aussi précieux que la Bibliographie rétrospective;
 - d) à assurer les bibliothécaires et les chercheurs de trouver, à un seul endroit, la collection la plus complète possible de documents rares et spécialisés;
- 10. Que l'on procède à l'engagement d'un bibliothécaire responsable. Il établira les contacts nécessaires avec les directeurs des bibliothèques universitaires, afin :
 - de poursuivre une étude approfondie des documents dont se départiront les bibliothèques;

- d'établir les structures de ces services :
- d'établir les politiques de gestion et les clauses d'un contrat signé conjointement par la Bibliothèque nationale du Québec et les bibliothèques universitaires participantes.

En tenant compte des suggestions des bibliothécaires et après entente, il faudra fixer des normes :

- la nature des publications acceptées;
- la limite de temps pour la conservation des droits de propriété des volumes déposés à l'entrepôt et pour l'emmagasinage dans l'entrepôt;
- le nombre d'exemplaires d'une même publication à conserver à l'entrepôt lorsque plusieurs exemplaires y auront été déposés;
- qui assumera les frais de transport dans le cas des bibliothèques éloignées;
- Qu'un comité permanent de 3 ou 5 membres soit constitué. Qu'il soit formé d'un représentant des universités, du directeur de la pla-

nification des collections des bibliothèques universitaires, du bibliothécaire en charge du Bureau de dons et d'échanges et de l'entrepôt commun de la Biliothèque nationale du Québec. Que ce comité soit responsable de l'élaboration d'une politique générale de contrôle et de liaison entre la Bibliothèque nationale du Québec et le Comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec;

- 12. Que l'on autorise le bibliothécaire responsable du service ou un biliothécaire mandaté par le conservateur à visiter un bureau de dons et d'échanges et d'entrepôt commun qui fonctionne depuis quelques années déjà, au Canada et aux États-Unis;
- Que l'on procède, après une première année d'opération, à une enquête auprès des bibliothèques participantes;
- 14. Que l'on considère, parmi les objectifs à moyen terme, une redistribution ou répartition des collections de publications gouverne-

mentales selon un programme accepté par les bibliothèques participantes plutôt que de développer des collections au hasard des circonstances.

Le nombre, la diversité des publications des organismes gouvernementaux constituent des ressources de valeur pour le chercheur, l'étudiant et le public en général, mais ces publications posent des problèmes d'espace, de classement et de catalogage aux bibliothèques universitaires qui désirent en faciliter la consultation;

Dans la majorité des bibliothèques universitaires, les monographies, annuaires et publications gouvernementales sont classifiés et intégrés à la collection générale; il est donc difficile pour un lecteur de savoir à quelle bibliothèque il devra s'adresser, pour consulter l'ensemble des publications du Ministère de l'Éducation, de l'Induştrie, des Affaires culturelles, les débats des sessions de l'an dernier, et autres.

Blanche Faucher

Bibliographie d'articles sur la Bibliothèque nationale du Québec

Cette bibliographie regroupe les principaux articles de revues et journaux et même des thèses sur la Bibliothèque nationale du Québec.

La liste se présente dans un ordre chronologique. D'abord la période de transition, alors que la Bibliothèque Saint-Sulpice devenait la Bibliothèque nationale du Québec, puis des articles plus récents.

Elle se divise en deux parties distinctes: Dans la première, il est fait mention des articles qui donnent une description générale de la bibliothèque; quant à la seconde, elle décrit certains services ou signale des événements particuliers qui se sont produits à la Bibliothèque nationale.

A- Généralités

- 1- «Bibliothèque Saint-Sulpice». Rapport annuel du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec pour l'année finissant le 31 mars 1962, pp. 11-16.
 - N.B. Dans tous les rapports annuels subséquents on trouvera un article sur la Bibliothèque Saint-Sulpice et depuis 1968, sur la Bibliothèque nationale du Québec.
- 2- Spence, Dorothy. « A History of the Saint Sulpice Library to August, 1965 ». Montréal, McGill University, Graduate School of Library Science, May, 1966. 129p. (Retyped with minor additions, August 1966).

- 3- Bibliothèque Saint-Sulpice. « La Bibliothèque Saint-Sulpice entre le passé et l'avenir ». Bulletin de l'ACBLF, vol. XII, no 2, juin 1966, pp. 77-80.
- 4- « Un foyer de culture vivante ». Culture vivante, no 2, 1966, pp. 49-50, (Chroniques et informations - section spéciale).
- 5- Auger, Roland. « L'annexe Aegidius-Fauteux de la Bibliothèque Saint-Sulpice ». Bulletin de l'ACBLF, vol. XIII, no 1, mars 1967, pp. 8-11.
- 6- « Saint-Sulpice, Bibliothèque nationale »; une entrevue de Gérald Godin avec Georges Cartier. Le Magazine Maclean, vol. 7, no 1, janvier 1967, p. 41.

- 7- Québec. Assemblée législative. Loi no 91, Loi de la Bibliothèque nationale du Québec. Québec, L'Imprimeur de la Reine, 1967.
- 8- Desjardins, Noëlla. « La Bibliothèque nationale du Québec » (Le Québec a maintenant une grande Bibliothèque nationale). Le Magazine de « La Presse », Montréal, samedi 20 avril 1968 pp. 4-9.
- 9- Cartier, Georges. « La Bibliothèque nationale du Québec ». L'ACBLF et la coopération internationale. Rapport des travaux du 23e congrès tenu à Montréal du 24 au 27 août 1967. Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1968, pp. 56-59.
- 10- Grégoire, Bruno. « Relations extérieures de la Bibliothèque nationale du Ouébec ». Bulletin de l'ACBLF, vol. XIV, no 3, septembre 1968, pp. 90-92.
- 11- Richer, Julia. « Une Bibliothèque nationale à l'heure du Québec ». L'Information médicale et paramédicale, (Échos littéraires), Montréal, 21 janvier 1969, p. 40.
- 12- Fournier, Madeleine. « La Bibliothèque nationale du Québec ». Montréal, Faculté des lettres, École de bibliothéconomie. Université de Montréal, Bibl. 313, 15 mars 1969. 35 p.
- 13- « La Bibliothèque nationale du Québec ». (Interview de Georges Cartier par J.-P. Chalifoux, accordée le 12 décembre 1968 et publiée dans le McGill Reporter du 3 avril 1969). Reproduite dans Nouvelles de l'ACBLF, no 36, 31 mai 1969, pp. 3-9.
- 14- Translated by Basil Stuart-Stubbs and Thora Van Male, University of British Columbia Library. Canadian Library Journal, vol 27, no. 1, January-February 1970, pp. 30-35.
- 15- « La Bibliothèque nationale du Québec ». Annuaire du Québec, 1970, Division 6 : Les bibliothèques au Québec, Section 1, pp. 322-327.
- 16- « In search of readers ». The Montreal Star, Montréal, August 8, 1970. p. 7.

- 17- Bourbonnais, Gabrielle. « Pour une mémoire de la nation ». Culture vivante, no 18, août 1970. pp, 2-6.
- 18- Gagnon, Claude-Lyse. « Les étudiants découvrent la Bibliothèque nationale ». La Patrie, Montréal, semaine du 6 septembre 1970, p. 9.
- 19- Roberge, Yves. « La Bibliothèque nationale du Québec ». APLA Bulletin, vol. 34, September 1970, pp. 86-89.
- Cloutier, François. « La Bibliothèque nationale ». Le Journal de Montréal, Montréal, 21 décembre 1970, p. 8.
- 21- Brousseau, Jean-Paul. « Du bon usage d'une bibliothèque nationale ». La Presse, (Cahier C Arts et lettres), Montréal, samedi 30 janvier 1971, pp. C 1-C 2.
- 22- « La Bibliothèque nationale : foyer de culture, rôle de diffusion ». Bulletin de la Bibliothèque nationale, vol. 4, no 4, février 1971, pp. 1-5.
- 23- « La Nationale ou la transformation d'une bibliothèque ». Culture vivante, no 20, mars 1971, p. 55.
- 24- Belzile, Thérèse. « Avons-nous une Bibliothèque nationale? » Le Devoir, (Supplément littéraire, Dossier bibliothèque), samedi 30 octobre 1971, p. XVII.
- 25- Rozon, Michel et Normand Richer. « La Bibliothèque nationale du Québec ». Collégial III, La Bibliothèque dans son milieu (cours 390-601), Collège Lionel-Groulx, 20 mai 1972. 14 p.
- 26- Cartier, Georges. « Étape marquante à la Bibliothèque nationale du Québec ». Bulletin de l'ACBLF, vol. XVIII, no 2, juin 1972, pp. 87-96.
- 27- Khouri, Anastassia-E. « Bibliothèque nationale du Québec ». London, Ont., University of Western Ontario, School of Library and Information Science, June 1972. 32 p.

B - Sujets particuliers

28- Grégoire, Bruno. « Classification en histoire du Canada ». Bulletin de l'ACBLF, vol. XV, no 1, mars 1969, pp. 23-25.

- 29- Grégoire, Constance. « Schéma de localisation des publications gouvernementales du Québec ». Bulletin de l'ACBLF, vol. XVI no 1, mars 1970, pp. 28-33.
- Vlach, Milada. « Joyaux de la Réserve ». Culture vivante, no 18, août 1970, pp. 7-9.
- 31- « Création d'une bibliothèque spécialisée sur le cinéma ». La Presse, Montréal, 6 octobre 1970, p. CII.
- 32- Lépine, Pierre. « Un bureau central d'échange de documents ». Nouvelles de l'ACBLF, nos 54-55, avrilmai 1971, pp. 18-23.
- 33- Bourbonnais, Gabrielle. « La bibliographie rétrospective à la Bibliothèque nationale du Québec ». Bulletin de l'ACBLF, vol. XVII, no 2, juin 1971, pp. 98-99.
- 34- Brousseau, Jean-Paul. « A la Bibliothèque nationale: Une rétrospective de l'imprimé ». La Presse, Montréal, vendredi 22 septembre 1972, cahier D, p. D 1.
- 35- « À la Bibliothèque nationale : L'imprimé québécois de 1764 à nos jours ». **Le Devoir**, Montréal, mercredi 4 octobre 1972, p. 13.
- 36- « À la Bibliothèque nationale du Québec : Le Livre québécois de 1764 à 1972 ». Montréal-Matin, Montréal, mercredi 4 octobre 1972, p. 44.
- 37- « 500 livres qui soulignent le nationalisme québécois ». Le Soleil, Québec, samedi 14 octobre 1972, p. 50.
- 38- Gouvernement du Québec. Ministère des communications. « RA-DAR : le dernier né de la Bibliothèque nationale du Québec ». Communiqué, Québec, 23 novembre 1972, 2 p.
- 39- « Un nouveau RADAR ». Le Soleil, Québec, lundi 27 novembre 1972 p. 31.
- 40- Tadros, Jean-Pierre. « Une initiative opportune : RADAR indexe les revues québécoises ». Le Devoir, Montréal, mercredi 13 décembre 1972, p. 14,6.

Lise Côté

Premier couple hiératique

Au cours de l'automne dernier, le Musée d'art contemporain présentait, sous le titre évocateur de leur destination : « Sculptures urbaines », une exposition des œuvres récentes de Louis Archambault. Conçues pour être réalisées ultérieurement en aluminium peint, ces sculptures en contreplaqué, tout de blanc habillées, sont des prototypes grandeur nature de dimensions impressionnantes.

« Ces « gestes blancs » qui constituent pour le spectateur une vision de la forme actuelle, répondant chez le sculpteur à une préoccupation fondamentale quant à un langage formel, adaptable à l'environnement urbain ». (1)

Incidemment, la réputation de Louis Archambault dépasse largement nos frontières puisque, outre ses multiples expositions tant au Canada et aux États-Unis, qu'en Europe, de nombreuses œuvres acquises pour les collections publiques ou érigées dans autant de lieux, témoignent de la vitalité créatrice de l'auteur.

Il se dégage de cette féconde production sculpturale, un souci évident d'intégration à l'architecture et aux aires d'activité d'une population affairée. Dans le contexte de cette recherche, qui est de doter l'environnement de symboles contemporains de notre message plastique, l'artiste a eu l'amabilité, grâce à la bienveillance de monsieur Henri Barras, alors directeur intérimaire du Musée d'art contemporain, d'offrir en prêt à la Biblio-

 Musée d'art contemporain, Ateliers, Ministère des affaires culturelles. 17 septembre 1972. p. 2. thèque nationale du Québec une œuvre dont le choix s'avérait libre. La sculpture intitulée « Premier couple hiératique » a été retenue.

L'archétype-couple constitue un des thèmes privilégiés du sculpteur. On en retrace les formes évolutives depuis vingt ans, alors que Louis Archambault, boursier du Gouvernement canadien, donnait naissance, dans le midi de la France, à la première réalisation de cette gamme émouvante.

« S'il est un élément moteur dans l'œuvre d'Archambault, il ne s'agit pas tant de données formelles produisant un style que de la conviction d'un pouvoir communicatif, entièrement investi dans l'objet. Conséquemment, le choix se trouve confirmé dans l'insistance sur le geste lui-même et sur la valorisation de la communication visuelle au détriment de la communication verbale ».

« Je n'ai rien à communiquer philosophiquement sur l'activité; au delà du geste, moi je n'ai plus rien à dire ».

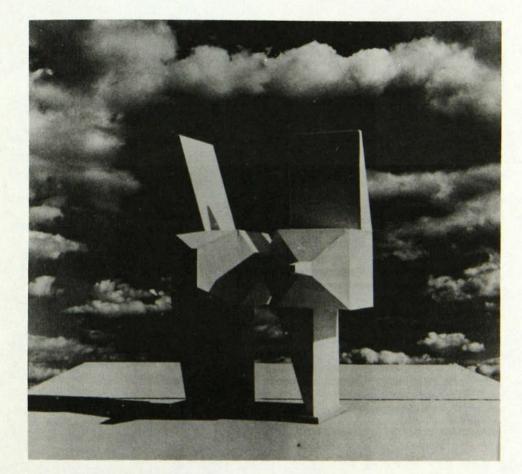
Cette façon chez le sculpteur, de poser les coordonnées d'une attitude face au langage, nous fait sentir qu'audelà de notre propension à traduire en mots une impression silencieuse, il existe une sphère intuitive où l'occasion s'offre à nous d'osculter le climat que la sculpture nous propose. » (2).

Pour communier à la pensée de l'auteur, il faut découvrir, avec un regard neuf, saisissant dans ces plans dépouillés, l'humanisme et la poésie de cette « abstraction rigoureuse à caractère silencieusement mythologique. » (3).

L'oeuvre a été placée à l'entrée de la salle de travail de la bibliothèque. Ce lieu d'exposition s'avère le plus judicieux pour sa mise en valeur parce qu'il est fréquenté par tous les usagers de l'Institution.

À l'esthète de découvrir, si ce n'est déjà fait, les sentiers enivrants suivis par l'artiste.

Louis Bélanger



Le premier couple hiératique

⁽²⁾ Musée d'art contemporain, Ateliers. Ministère des Affaires culturelles. 17 septembre 1972. p. 2.

⁽³⁾ Ibid.

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Les Ouvrages de référence du Québec Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes disciplines. Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. 189 p. \$4.50. En vente exclusivement chez l'Éditeur officiel du Québec Hôtel du Gouvernement, Québec, QUÉBEC.
Bibliographie du Québec Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. Publiée trimestriellement depuis le mois d'avril 1969, et mensuellement depuis le mois d'avril 1972. De plus, une rétrospective de l'année 1968, de même que deux index cumulatifs pour les années 1968/69 et 1971 ont déjà paru. Présentement elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux libraires, ainsi qu'à toute association ou institution qui en fait la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.
Collection Jacques Mordret Catalogue d'une collection privée acquise par la Bibliothèque nationale d'un Français devenu, depuis plusieurs années, Québécois d'adoption, et constituant le premier d'une série de bibliographies, sur divers sujets, que la bibliothèque a l'intention de publier. Ce catalogue présente des ouvrages rares, des manuscrits, dont le plus ancien remonte à 1316, et de nombreux documents sur la période de la Révolution française. Cette publication, à tirage limité, est distribuée aux bibliothèques nationales à travers le monde, aux principales bibliothèques du Québec et du Canada ainsi qu'à certaines bibliothèques universitaires françaises.
Répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR) Répertoire s'avérant une synthèse du Québec, RADAR dépouille et analyse tous les articles de cent revues choisies selon leur intérêt d'utilisation reconnu par tous les chercheurs. Le choix de ces revues dont la liste est constamment mise à jour par un comité formé de spécialistes s'est effectué en tentant de toucher tous les aspects intéressant tout autant la collectivité québécoise qu'un vaste public international. C'est une publication bimestrielle dont le dernier des six numéros constitue une refonte annuelle. Le prix de l'abonnement annuel est de \$75.00. Pour toute correspondance relative aux abonnements, écrie à : RADAR, Case postale 2447, Québec 2. QUÉBEC.
Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec Si vous désirez recevoir gratuitement notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre commande à : Bibliothèque nationale du Québec Service des publications 1700, rue Saint-Denis Montréal (129), QUÉBEC.